
1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société

Nom commercial	Lithofin MN Steenrein
Fabricant / fournisseur	EUROSIL bvba Heirbaan 50, B-2640 Mortsel Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11
Service des renseignements	Technical Dep. Téléphone +32 (0)3/366.39.09
Conditions d'utilisation recommandées	
Produit d'entretien	

2. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique**

Désinfectant

Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
63449-41-2		composés de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C8-18 alkylidiméthyles, chlorures	< 5	C, N R21/22-34-50

3. Dangers éventuels**Phrases R**

keine aucune

Remarques particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement

aucune

4. Premiers secours**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Aucune mesure particulière.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Agents d'extinction appropriés**

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Risques particuliers dus au produit, à ses résidus de combustion ou aux gaz dégagés

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Mesures de précautions relatives aux personnes**

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du gel.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat
liquide

Couleur
bleuté

Odeur
agréable

Informations relatives à la sécurité

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	ca. 6,5 - 9,5				
début d'ébullition	> 90 °C				
Point d'éclair	non applicable				
Densité	ca. 1 g/cm ³				
Solubilité dans l'eau					miscible en toutes proportions

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	non déterminé			
DL 50 aiguë par contact avec la peau	non déterminé			
CL 50 aiguë par inhalation	non déterminé			

12. Informations écologiques

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	non déterminé			
Biodégradabilité	non déterminé			

13. Remarques relatives à l'élimination

Code déchets

07 06 08*

Nom du déchet

autres résidus de réaction et résidus de distillation

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Prescriptions relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

Désignation de la marchandise

Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/GGV)

Nom technique exact

no dangerous good

Transport aérien ICAO/IATA

Nom technique exact

no dangerous good

15. Prescriptions générales

Remarques relatives à l'identification

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

Phrases R

keine

aucune

Réglementation nationale

Classification selon VbF (RFA)

VbF (RFA): ne relève pas de l'ordonnance sur les liquides combustibles.

Classe de danger pour l'eau

1

VwVwS (17. 05. 1999)

16. Informations diverses

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.